

«L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des

« L'émancipation des travailleurs s travailleurs eux-mêmes » l'œuvre des Karl MARX

PSA Cormelles-le-Royal 9 novembre 2017

Pour tout CONTACT : npapsacaen@gmail.com

Blog du SECTEUR AUTO du NPA : www.npa-auto-critique.org

## **MACRON ET PHILIPPE : LES CALCULETTES DU PATRONAT !**

Ce dont le Medef rêvait, le gouvernement l'a fait. Sur son site « service-public.fr », l'administration a mis en ligne un « simulateur des indemnités en cas de licenciement abusif » à l'usage des patrons. C'est très simple d'usage. Si vous êtes un patron, vous saisissez l'ancienneté du salarié et la taille de l'entreprise (plus ou moins de 11 salariés), puis vous cliquez sur « calculer ». C'est tout. Vous avez ainsi le prix d'un licenciement.

Pas cher. Et en bonus, le modèle type de la lettre de licenciement est en ligne sur le même site! Le Medef salue évidemment cette « bonne initiative ». Combien de temps allons-nous l'accepter ?

#### C'est cadeau

Cette cynique calculatrice est le résultat des ordonnances de Macron. Elle définit le nouveau cadre légal concernant les indemnisations prud'homales en cas de licenciement abusif.

Il y est écrit à titre d'exemple que si un salarié licencié illégalement après 20 ans d'ancienneté dans une entreprise saisit les Prud'hommes, il aura droit à une indemnité comprise dans une fourchette de 3 mois de salaire à 15,5 mois maximum.

Il est donc logique que les patrons sortent les calculatrices (enfin, celle que le gouvernement met gracieusement à leur disposition): si un travailleur coûte trop cher à leur goût car il a de l'ancienneté, ou s'il est souvent en arrêt maladie suite à un accident du travail par exemple, ou parce qu'il s'est cassé le dos durant ses nombreuses années de boulot... cela ne coûterait-il pas moins cher de le licencier, de payer cette petite indemnité, et en prendre un moins cher à la place, ou encore répartir son travail entre ses collègues restants?

Nous-mêmes, ou nos collègues, sommes directement menacés par cet odieux calcul.

## Durée des indemnités chômage raccourcie pour les seniors

Les travailleurs les plus âgés sont donc les plus menacés par ce changement. Et un nouvel obstacle s'oppose encore à eux. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre est entrée en vigueur la nouvelle convention d'assurance chômage, signée sous Hollande.

Jusqu'à maintenant, la durée maximale d'indemnisation était de 36 mois pour les plus de 50 ans, contre

24 mois pour tous les autres. Désormais, ce plafond est ramené à 24 mois pour les personnes ayant entre 50 et 52 ans. Entre 53 et 54 ans, il est de 30 mois. Ce n'est qu'à partir de 55 ans que les 36 mois sont maintenus. Donc un travailleur qui a bossé pendant 30 ans dans la même entreprise, licencié sans motif à l'âge de 50 ans, a droit à deux ans de chômage et 20 mois maximum d'indemnité. Et après ? Après gouvernement et patrons se fichent qu'on risque de finir nos jours dans la misère.

#### Mais puisqu'on nous dit que tout va bien!

Pourtant on nous répète à longueur de médias que tout va bien, puisque la croissance est repartie! Oui, le PIB (produit intérieur brut) a encore augmenté, ce qui veut dire qu'on produit encore plus de richesses en France. À qui profite notre travail? Pas à nous manifestement.

#### Se battre contre l'inacceptable

Dans toutes les entreprises, il faut donc nous attendre à voir des licenciements illégaux, encore plus qu'avant. Le peu de protections légales qui pouvaient faire hésiter les patrons a disparu. Ce que nous avons donc à opposer, c'est notre capacité à nous mobiliser à chaque fois que ça arrivera. Se battre ensemble, par la grève, dès qu'un de nos collègues sera menacé, ce sera se battre aussi pour la sauvegarde de notre propre emploi.

Cette nécessaire solidarité entre travailleurs, nous allons aussi l'exprimer lors d'une prochaine journée de mobilisation interprofessionnelle appelée par les syndicats CGT, FO, Solidaires et FSU le 16 novembre. Des journées isolées ne suffiront pas à faire plier le gouvernement sur ces ordonnances. Mais saisissons-nous de toutes les opportunités qui existent pour montrer qu'on n'est pas prêts à plier sous leurs sales calculs égoïstes.

Ce tract t'a plu? Oublie-le où tu veux qu'il soit lu...

Ce tract t'a plu? Oublie-le où tu veux qu'il soit lu...

## Nous n'avons pas à payer les économies de PSA

Après les pompiers, c'est au tour de la maintenance générale d'être entièrement sous-traitée. Le nouveau marché qui se discute entre Cofely et un concurrent inclut onze postes occupés par des camarades PSA. Après eux, à qui le tour? Aux caristes? À la métrologie? N'attendons pas d'être visés à notre tour pour réagir. Il faut imposer que les camarades des services sous-traités aient un poste équivalent, en salaire, horaire et compétences garanti sur le site.

### PSA ou sous-traitants, même combat

En vendant les services à la découpe, PSA compte bien faire des économies sur le dos de nos collègues sous-traitants. C'est une politique générale à l'échelle du groupe. Par exemple, à PSA Trémery, c'est au tour de l'affûtage et du réglage des outils coupants d'être vendus.

Salariés PSA comme sous-traitants, c'est Tavares notre vrai patron à tous. Ne nous laissons pas diviser par l'étiquette qui figure sur nos chasubles.

### Intérimaires : les embauches s'imposent

À PSA Poissy, en prévision du chômage qui n'a finalement pas eu lieu ne semaine 44, les contrats de plusieurs dizaines d'intérimaires en équipe de nuit se terminaient ces derniers jours. Résultat, au Montage, il est devenu impossible de se faire remplacer. Tous les RU étaient en poste. Et même avec leur renfort, les opérateurs croulaient sous le boulot.

C'est bien la preuve que les intérimaires sont indispensables... et qu'il faut les embaucher!

### Quand les plombs sautent, le courant passe

Jeudi 2 novembre, un coupure de courant a paralysé tout le site de PSA Saint-Ouen pendant près d'une heure. Même si les machines à café ne fonctionnaient plus non plus, cela a été l'occasion de discussions conviviales entre les salariés dans un silence relatif. De quoi donner envie de faire définitivement disjoncter PSA!

# Solidarité avec les militants CGT de PSA Poissy !

Jeudi 16 novembre, 9 militants CGT de PSA-Poissy comparaîtront au tribunal. Ils sont accusés d'une séquestration imaginaire d'un chef. En réalité un banal entretien de 17 minutes pour demander le changement de poste d'un salarié en restriction médicale.

PSA et tout le patronat voudraient briser les syndicats combatifs et restreindre les libertés ouvrières. Un rassemblement aura lieu le 16 novembre à 11h devant le Tribunal de Grande Instance de Versailles, place André Mignot.

### Tout le pouvoir aux travailleurs !

Un salarié de Twitter a fêté dignement son départ de sa boîte : il a coupé le robinet à conneries qu'est le compte de Trump. Bon, ça n'a duré que 11 minutes. Mais à lire les réactions de certains, qui flippent que d'autres salariés en instance de licenciement imitent de geste de vengeance, on comprend un truc : c'est nous qui faisons tourner cette société. Les patrons ont besoin de nous. L'inverse reste à prouver...

#### Réunion débat avec Olivier Besancenot

Il y a cent ans, le 7 novembre 1917 (25 octobre dans l'ancien calendrier russe), les travailleurs s'emparaient du pouvoir en Russie. Organisés en soviets, et entraînés par le parti bolchevik, ils mettaient en quelques mois fin à la guerre mondiale pour la Russie, partageaient les terres entre les paysans et donnaient l'espoir aux ouvriers du monde entier d'en finir avec le capitalisme.

Pourtant, pour nombre d'historiens, Octobre 1917 n'est pas une révolution, mais un coup d'État, une manœuvre politique qui fera le lit du totalitarisme stalinien.

Fin du débat ? Au contraire ! Alors que l'exploitation, les idées réactionnaires et les atteintes aux libertés nous menacent de plus en plus, il est plus que jamais nécessaire de rediscuter d'Octobre 1917.

Olivier BESANCENOT, porte-parole du NPA, vient de publier *Que faire de 1917 ? Une contre-histoire de la révolution russe*. Il animera un débat sur ce sujet en compagnie de Patrick LE MOAL, militant du NPA et spécialiste de la révolution russe.

À CAEN – LUNDI 20 NOVEMBRE 2017



